

# Un projet pilote d'économie circulaire à Awans

## 1 Introduction

En juin 2016, il a été convenu d'une convention entre la Fédération Inter-Environnement Wallonie et la Cabinet du Ministre Carlo Di Antonio, Ministre du développement durable. Le volet économie circulaire de cette convention a été mis en œuvre entre mi-septembre 2016 et fin juin 2017.

## 2 Objectif

L'objectif de cette convention était énoncé comme suit :

« Mise en réseau multi-acteurs dans deux zonings de PME pour permettre l'émergence d'actions partenariales concrètes en matière d'économie circulaire et accompagnement d'au moins une action dans chaque zoning. »

Ce projet d'économie circulaire a pris place sur le zoning d'Awans. Son objectif spécifique a été défini comme la mutualisation de certains déchets (selon les flux identifiés dans les entreprises) de manière à valoriser ces matières, dans la mesure du possible en réduisant les coûts de collecte et de traitement et dans le respect de la nouvelle législation sur l'obligation de tri en entreprise (dont la dernière phase est entrée en vigueur en janvier 2017). Cette démarche doit aider et soutenir particulièrement les PME, dont les volumes de déchets sont souvent moindres, dans leur démarche d'économie circulaire. De cette manière, les entreprises, en collaboration avec leurs voisins, ont l'opportunité d'améliorer ensemble les situations individuelles existantes afin de renforcer la compétitivité globale des entreprises participantes.

## 3 Le projet

La première action fut de mobiliser un maximum d'entreprises autour du projet. En effet, ces entrepreneurs n'étaient pas demandeurs de ce projet : c'est bien un projet qui leur a été proposé. Il s'agissait donc de les convaincre de l'intérêt, mais également de les impliquer activement dans la démarche.

La gestion collective doit passer obligatoirement par une mise en réseau des entreprises. De plus, une bonne dynamique de groupe est un élément de réussite important, ce qui n'est pas toujours une évidence au regard de la concurrence commerciale qui peut exister entre les entreprises. Grâce à la bonne dynamique de l'ADL, une partie des entrepreneurs avaient déjà l'habitude de participer à des événements proposés par l'ADL

Une première réunion de présentation du projet (14/12/16 au foyer culturel d'Awans) à porter ses fruits en mobilisant 1/3 des entreprises du zoning SPI. Lors de cette réunion, chaque entrepreneur a reçu une farde de documentation reprenant la législation sur l'obligation de tri en entreprises, la présentation du jour, des informations de l'ADL, de l'UWE et d'IEW, etc.

A la suite de cette réunion, au total, une dizaine d'entrepreneurs a accepté qu'un relevé des déchets soit effectué dans leur entreprise afin d'identifier les matières disponibles soit 33 % du zoning Spi et 20 % du total des entreprise concernées par le projet.

A la lumière des flux de matières les plus importants, une liste de matières pour laquelle on pouvait chercher des solutions a été dressée : les palettes, la frigolite, le plastique souples, le bois, les papiers

et cartons, les huiles. Il s'agissait de commencer par sélectionner les flux les plus porteurs et qui seraient les plus faciles à mettre en place de manière à démarrer le projet rapidement en fédérant un maximum d'entreprises et de crédibiliser le projet. C'est ainsi qu'une action de ramassage de palettes en bois, gratuite, fut rapidement décidée en collaboration avec un entrepreneur local de réparation de palettes, Logibois. Ensuite, il s'agissait de trouver des entreprises intéressées par les autres matières. Le recensement des prestataires de la région a été effectué. Un appel d'offres par matière a été lancé vers les entreprises ainsi identifiées.

Lors de cette recherche de fournisseurs, il s'est avéré que d'autres déchets pouvaient être facilement valorisés. En effet, certaines sociétés spécialisées proposent des services peu contraignant au niveau logistique : récolte en porte à porte, sur simple appel, sans volume minimum (ou volume faible), etc. De plus, ces services visaient le reconditionnement de produits, plutôt que du recyclage : pistes qui ont été privilégiées dans le cadre de ce projet d'économie circulaire. Les matières suivantes ont donc été ajoutées à la liste précédente : les toners d'imprimante (Ecotop), le matériel informatique (Droit et Devoir), le mobilier (La Ressourcerie Liégeoise).

Une fois les informations de la part des collecteurs de déchets en main, une seconde réunion a été planifiée (30 mars 2017 au foyer culturel d'Awans) afin de concerter les entreprises sur le choix des fournisseurs. Les résultats des appels d'offres ont ainsi été présentés aux différentes entreprises pour qu'elles puissent choisir ensemble le prestataire le plus adéquat pour chaque matière, en tenant compte des contraintes, notamment logistiques de chaque proposition.

L'accompagnement des entreprises individuellement a été primordial pour la mise en place des ramassages. En effet, ceux-ci ont engendrés des changements dans leurs habitudes logistiques.

Le projet a donc vu le ramassage mensuel de palettes en bois sur l'ensemble des 2 zonings d'Awans se mettre en place le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois à partir du mois de mai (à l'exception de juillet pour cause de vacances). De 100 et jusqu'à plus de 200 palettes ont ainsi été collectées à chaque ramassage avec un succès grandissant dans les quantités collectées mais également dans le nombre d'entreprises participantes. Plus de 40 % des entreprises situées sur le zoning SPI (zoning ciblé) et ¼ des entreprises des 2 zonings (ou les jouxtant) ont participé à l'une des collectes de palettes en bois, chacune en fonction des matières disponibles. Cette collecte a donc remporté un certain succès et s'est vite étendue à quelques entreprises en dehors des zonings.

Après les remarques formulées lors de la réunion de concertation avec les entreprises, certaines solutions avec des collecteurs ont émergés. En effet, des collectes des papiers/cartons ainsi que pour les plastiques souples ont été planifiées. A l'heure de rédiger ces lignes, le collecteur prenait contact avec chaque entreprise individuellement pour présenter la solution discutée, récolter les informations signalétiques des entreprises intéressées et organiser logistiquement les récoltes. La récolte de ces matières doit prendre place dans le courant du mois d'octobre.

Ces débuts prometteurs ont également permis de mettre en place une série d'autres actions par rapport, entre autres, aux frigolites, toners d'imprimantes et matériel informatique. Ces matières n'étant disponibles que chez une minorité d'entreprises. Toutes les informations nécessaires ont été rassemblées et distribuées à chaque entrepreneur pour qu'ils puissent prendre des actions individuellement. A cet effet, un guide reprenant les tenants et aboutissants du projet ainsi que les modalités pratiques des actions mises en place à Awans a été distribué, via l'ADL, à l'ensemble des entreprises des zonings ainsi qu'à bon nombres d'entreprises du territoire. Certaines entreprises concernées ont déjà pris les contacts nécessaires afin de faire ce(s) pas de plus dans l'économie

circulaire. La possibilité d'extension du projet petit à petit à l'ensemble du territoire d'Awans est donc bien présente et son potentiel particulièrement attractif.

#### **4 Résultats**

Ce projet a récolté un très beau succès compte tenu de sa durée totale de moins d'un an. Le taux de participation fut très bon par rapport à d'autres projets de ce type. Il est à noter que plus de la moitié des entreprises du zoning ciblé (zoning SPI) a pris part à un moment ou un autre au projet et plus de 40 % de ces entreprises ont participé aux collectes de déchets et que ce taux est en progression. (voir annexe)

Une bonne dynamique sur le zoning d'Awans a permis de mener avec succès plusieurs récoltes de palettes. Celle-ci s'est déjà étendue à d'autres entreprises réparties sur la commune, ce qui laisse présager de belles perspectives d'expansion. Là où ces produits étaient généralement au mieux recyclés, au pis, incinérés avec d'autres déchets, ils sont aujourd'hui réemployés. De plus, une dimension sociale est donnée au projet grâce à la qualification d'« entreprises d'insertion sociale » du partenaire locale (=Logibois).

L'effervescence créée a permis de lancer le projet pour les premières collectes mutualisées pour le papier, le carton et les plastiques souples. De la même manière, la frigolite est maintenant triée et récoltée individuellement chez certaines entreprises, sensibilisées à cette démarche d'économie circulaire et disposant de cette matière. Finalement, les toners et produits informatiques sont également récoltés individuellement chez certaines entreprises. Autant de matières et de produits, même au-delà des obligations légales (pour la frigolite p. ex.), qui trouvent maintenant une seconde vie. De plus, à la demande des entreprises, une récolte mutualisée des huiles usagées pourraient également être mise sur pieds dans un futur proche. Il est à parier que d'autres matières vont encore s'ajouter à cette liste, que d'autres entreprises vont également se joindre au projet et pourquoi pas voir le projet s'étendre à l'ensemble du territoire de la commune d'Awans.

De plus, grâce à un contact entre l'ADL d'Awans et celle de Villers-le-Bouillet, une perspective de voir le projet s'étendre à d'autres zonings ou communes est tout à fait réaliste. En effet le territoire de Villers-le-Bouillet semble tout à fait propice et les forces en présence motivées à voir ce type de projet développé chez eux. De plus, suite à un accord entre 2 entreprises situées dans les 2 zonings, une synergie autour des palettes ainsi que du bois devrait pouvoir voir le jour avant la fin d'année. Dès lors, plusieurs communes entre les 2 territoires pourraient également à terme être impliquées. On ne peut qu'imaginer l'énorme potentiel autour de cette probable collaboration entre les ADL et avec les partenaires du projet. A travers l'ensemble de ces actions, c'est autant de produits et de matières qui sont réemployés, reconditionnés ou recyclés dans le même but de préservation de nos ressources.





Nom de l'entreprise	Relevé matières	Réunion(s)	Collecte(s)	Participation quelconque
Canon Belgium	x			x
IGEPA				
Carry Flor				
Le Refuge K2 Tower				
Drever			x	x
Danzaplast				
SERVI+ s.c.r.l.f.s.		x	x	x
NSI-SA				
Prof & Mat			x	x
Logi-bois	x	x	x	x
Belsim				
BEAM Professional Lighting				
M.I.C.E.				
D'hont			x	x
Altacoustic SA				
Les Délices d'André Philippe				
DHL Parcel		x		x
Energys S.A				
Stassart				
Cemepro SPRL				
Thema SA	x	x	x	x
Hydroseb			x	x
Bpost	x	x		x
MANELEC SPRL				
Chamick				
Abel Falisse SA		x	x	x
G.B.M. S.A	x	x	x	x
Antoine SA	x		x	x
Tahiti Piscines	x	x	x	x
Graphitex				
PGT Express				
Garage P. Schyns Peugeot				
Chocolatier Nihant				
Elneo	x		x	x
CESL	x	x	x	x
Isol et Vous	x	x	x	x
SPRL Garage Jean-Luc Gens & fils.		x		x
MCB		x	x	x
Hubo			x	x
Electro Depot	x	x	x	x
Total Spi (24 ent.)	8	9	10	13
%	<b>33%</b>	<b>38%</b>	<b>42%</b>	<b>54%</b>
Total (40 ent.)	11	13	17	21
%	<b>20%</b>	<b>23%</b>	<b>25%</b>	<b>33%</b>

Zoning E40 Business

Zoning Spi

Ent. jouxtant le zoning Spi